

54^e

**SALON
INTERNATIONAL
DE L'AÉRONAUTIQUE
ET DE L'ESPACE**

Paris Le Bourget 19 > 25 juin 2023

**RAPPORT DE RESPONSABILITÉ
SOCIÉTALE D'ENTREPRISE**

ÉDITION 2023



siae.fr





Gilles FOURNIER
Directeur Général

Le Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace, par sa renommée et son envergure, occupe une place de premier plan au sein du secteur événementiel. Conscient de la responsabilité qui découle de cette position et des enjeux actuels, le SIAE s'est engagé depuis plus d'une décennie dans une démarche de responsabilité sociétale. À titre d'exemple, le Salon du Bourget est devenu un précurseur en obtenant la certification ISO 20121 en 2013, faisant de lui le premier Salon au monde à atteindre ce niveau de reconnaissance.

Cependant, au cours des trois dernières années, le secteur événementiel a dû faire face à une série de défis majeurs. Ces défis comprennent la pandémie de COVID-19, le conflit en Ukraine, la volatilité des prix de l'énergie, les fluctuations inhabituelles de la demande et les perturbations du transport maritime. Ces facteurs ont mis en évidence les vulnérabilités de notre modèle de consommation linéaire des ressources et ont entraîné des transformations significatives au sein du secteur événementiel.

Pour l'édition 2023, le SIAE a donc fait de l'économie circulaire, avec un accent particulier sur la gestion des déchets, le principal enjeu. Nous avons mobilisé des ressources financières, humaines et logistiques importantes pour accroître notre taux de valorisation des matériaux, passant ainsi de 15% en 2019 à 42% cette année.

Nous aspirons à poursuivre nos efforts lors des prochaines éditions où notre approche consistera à travailler davantage en amont du Salon en intégrant l'écoconception dans la planification de nos aménagements, ainsi que dans ceux de nos Exposants par le biais de campagnes de sensibilisation.



SOMMAIRE

A propos du SIAE 2023

Historique de la démarche RSE
Bilan 2023 en chiffres

PAGE | 6

PAGE | 08

PAGE | 10

Parties Prenantes & Matérialité

Notre écosystème de parties prenantes
Analyse de matérialité

PAGE | 12

PAGE | 14

PAGE | 16

Enjeux sociaux

Santé et sécurité des Visiteurs
Santé et sécurité au travail
Qualité de vie au travail
Inclusion & Diversité

PAGE | 20

PAGE | 22

PAGE | 24

PAGE | 26

PAGE | 28

Enjeux environnementaux

Economie circulaire
Alimentation durable
Gestion des énergies
Transport des visiteurs

PAGE | 32

PAGE | 34

PAGE | 38

PAGE | 42

PAGE | 44

Enjeux sociétaux

Achats responsables
Sûreté du Site
Mécénat de compétences

PAGE | 46

PAGE | 48

PAGE | 50

PAGE | 52

Construction du nouveau Hall 3

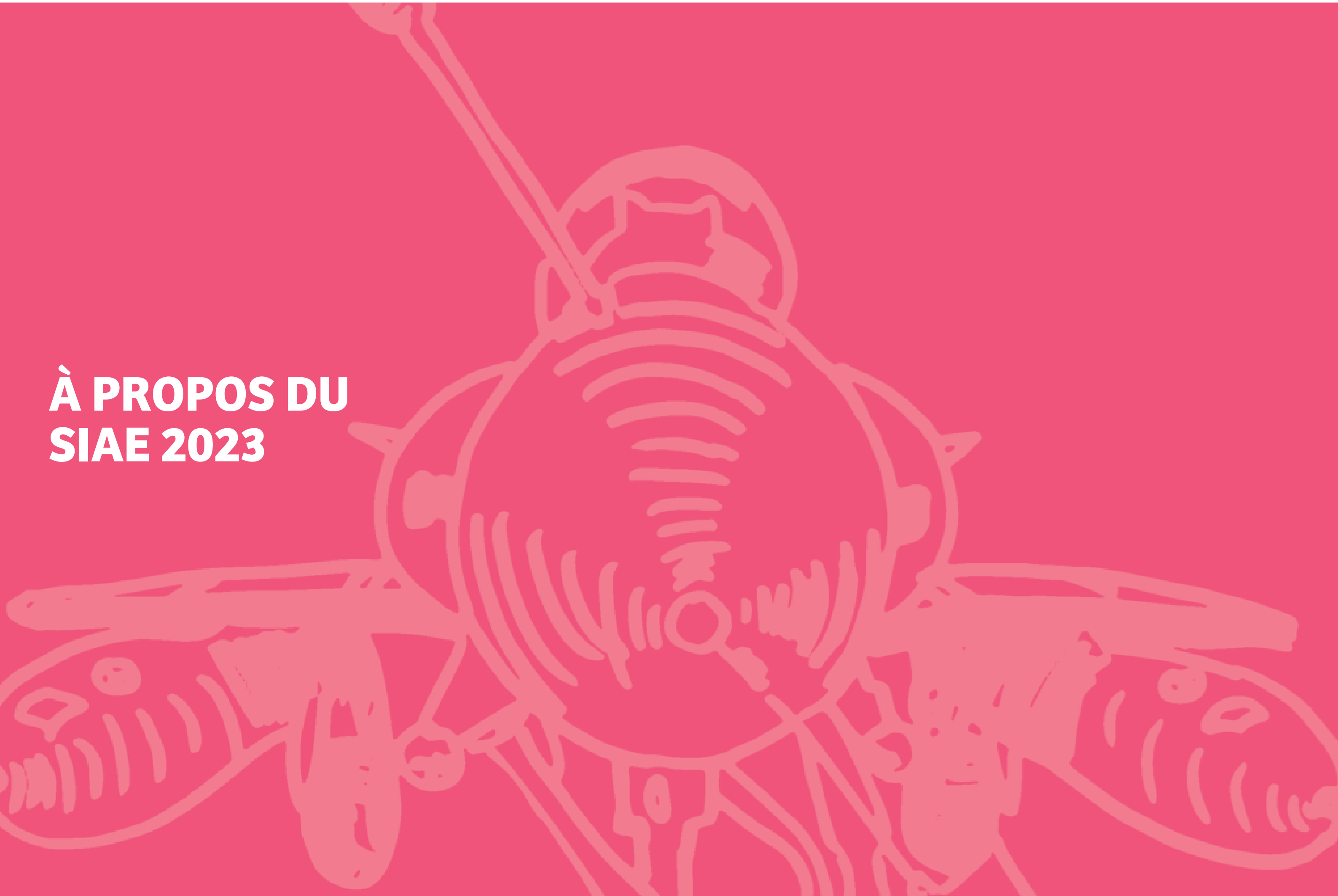
PAGE | 54

Annexes

PAGE | 58



À PROPOS DU SIAE 2023

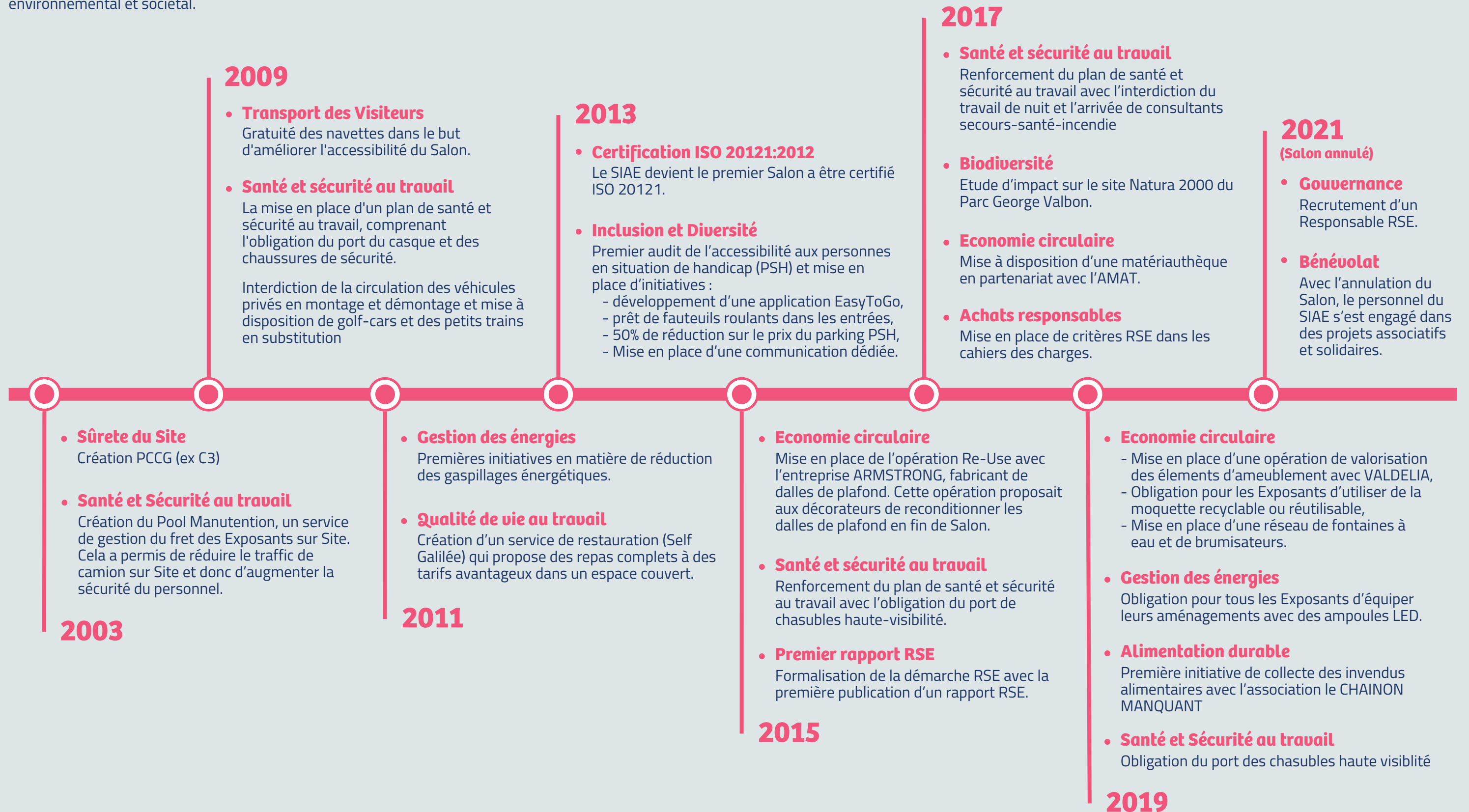


HISTORIQUE DE LA DÉMARCHE RSE

Depuis plus de 10 ans, le SIAE est engagé dans une démarche de développement durable. Cet engagement s'est traduit lors des 6 dernières éditions, par la mise en place d'un ensemble d'actions afin de limiter les impacts négatifs et de maximiser les impacts positifs du Salon sur le plan social, environnemental et sociétal.



Afin de structurer sa démarche et de renforcer ses ambitions RSE, le SIAE est devenu en 2013, le troisième événement et le premier Salon au monde à être certifié par la norme internationale ISO 20121:2012. Développé lors des Jeux Olympiques de Londres en 2012, ce système de management intègre et promeut le développement durable de l'activité événementielle.



• **Sûreté du Site**
Création PCCG (ex C3)

• **Santé et Sécurité au travail**
Création du Pool Manutention, un service de gestion du fret des Exposants sur Site. Cela a permis de réduire le trafic de camion sur Site et donc d'augmenter la sécurité du personnel.

2003

2009

• **Transport des Visiteurs**
Gratuité des navettes dans le but d'améliorer l'accessibilité du Salon.

• **Santé et sécurité au travail**
La mise en place d'un plan de santé et sécurité au travail, comprenant l'obligation du port du casque et des chaussures de sécurité.

Interdiction de la circulation des véhicules privés en montage et démontage et mise à disposition de golf-cars et des petits trains en substitution

• **Gestion des énergies**
Premières initiatives en matière de réduction des gaspillages énergétiques.

• **Qualité de vie au travail**
Création d'un service de restauration (Self Galilée) qui propose des repas complets à des tarifs avantageux dans un espace couvert.

2011

2013

• **Certification ISO 20121:2012**
Le SIAE devient le premier Salon à être certifié ISO 20121.

• **Inclusion et Diversité**
Premier audit de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap (PSH) et mise en place d'initiatives :
- développement d'une application EasyToGo,
- prêt de fauteuils roulants dans les entrées,
- 50% de réduction sur le prix du parking PSH,
- Mise en place d'une communication dédiée.

• **Economie circulaire**
Mise en place de l'opération Re-Use avec l'entreprise ARMSTRONG, fabricant de dalles de plafond. Cette opération proposait aux décorateurs de reconditionner les dalles de plafond en fin de Salon.

• **Santé et sécurité au travail**
Renforcement du plan de santé et sécurité au travail avec l'obligation du port de chasubles haute-visibilité.

• **Premier rapport RSE**
Formalisation de la démarche RSE avec la première publication d'un rapport RSE.

2015

2017

• **Santé et sécurité au travail**
Renforcement du plan de santé et sécurité au travail avec l'interdiction du travail de nuit et l'arrivée de consultants secours-santé-incendie

• **Biodiversité**
Etude d'impact sur le site Natura 2000 du Parc George Valbon.

• **Economie circulaire**
Mise à disposition d'une matériauthèque en partenariat avec l'AMAT.

• **Achats responsables**
Mise en place de critères RSE dans les cahiers des charges.

• **Economie circulaire**
- Mise en place d'une opération de valorisation des éléments d'ameublement avec VALDELIA,
- Obligation pour les Exposants d'utiliser de la moquette recyclable ou réutilisable,
- Mise en place d'un réseau de fontaines à eau et de brumisateurs.

• **Gestion des énergies**
Obligation pour tous les Exposants d'équiper leurs aménagements avec des ampoules LED.

• **Alimentation durable**
Première initiative de collecte des invendus alimentaires avec l'association le CHAINON MANQUANT

• **Santé et Sécurité au travail**
Obligation du port des chasubles haute visibilité

2019

2021
(Salon annulé)

• **Gouvernance**
Recrutement d'un Responsable RSE.

• **Bénévolat**
Avec l'annulation du Salon, le personnel du SIAE s'est engagé dans des projets associatifs et solidaires.

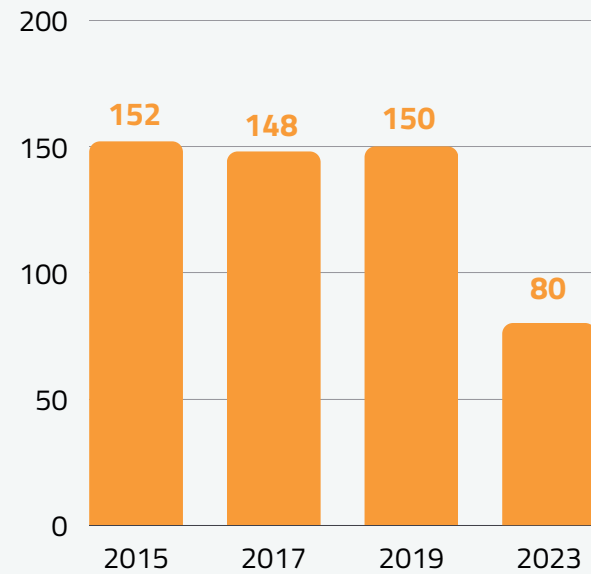
BILAN 2023 EN CHIFFRES

SOCIAL

ENVIRONNEMENTAL

SOCIÉTAL

Nombre d'accidents du travail déclarés

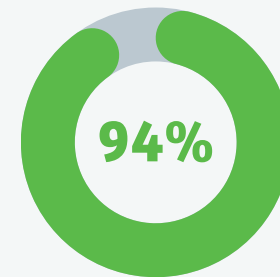


9,1 /10 Note de satisfaction des équipes temporaires sur leur expérience au SIAE

3 T de biodéchets collectés et valorisés

76 T de matériaux donnés à des acteurs de l'économie sociale et circulaire

101 places de parking PMR



1 192 repas collectés dans les Chalets des Exposants

68% par rapport à l'édition 2019

des déchets de démolition du Hall 3 valorisés

Réduction de **7%** de la consommation d'électricité (entre 2019 et 2023)



41%

de taux de valorisation des déchets avec un objectif fixé à **50%**



0 bouteille en plastique vendue par le SIAE dans les points de restauration publique



89%

du volume d'achats HT ont fait l'objet d'une consultation avec des critères RSE

85%

des patients traités sur Site ont pu retourner au travail le jour même grâce au dispositif médical mis en place

66%

du volume d'achats HT réalisés auprès d'entreprises basées en Ile-de-France

1 865 425 heures travaillées pour la construction et l'organisation du Salon de mai à juin 2023



siae.fr



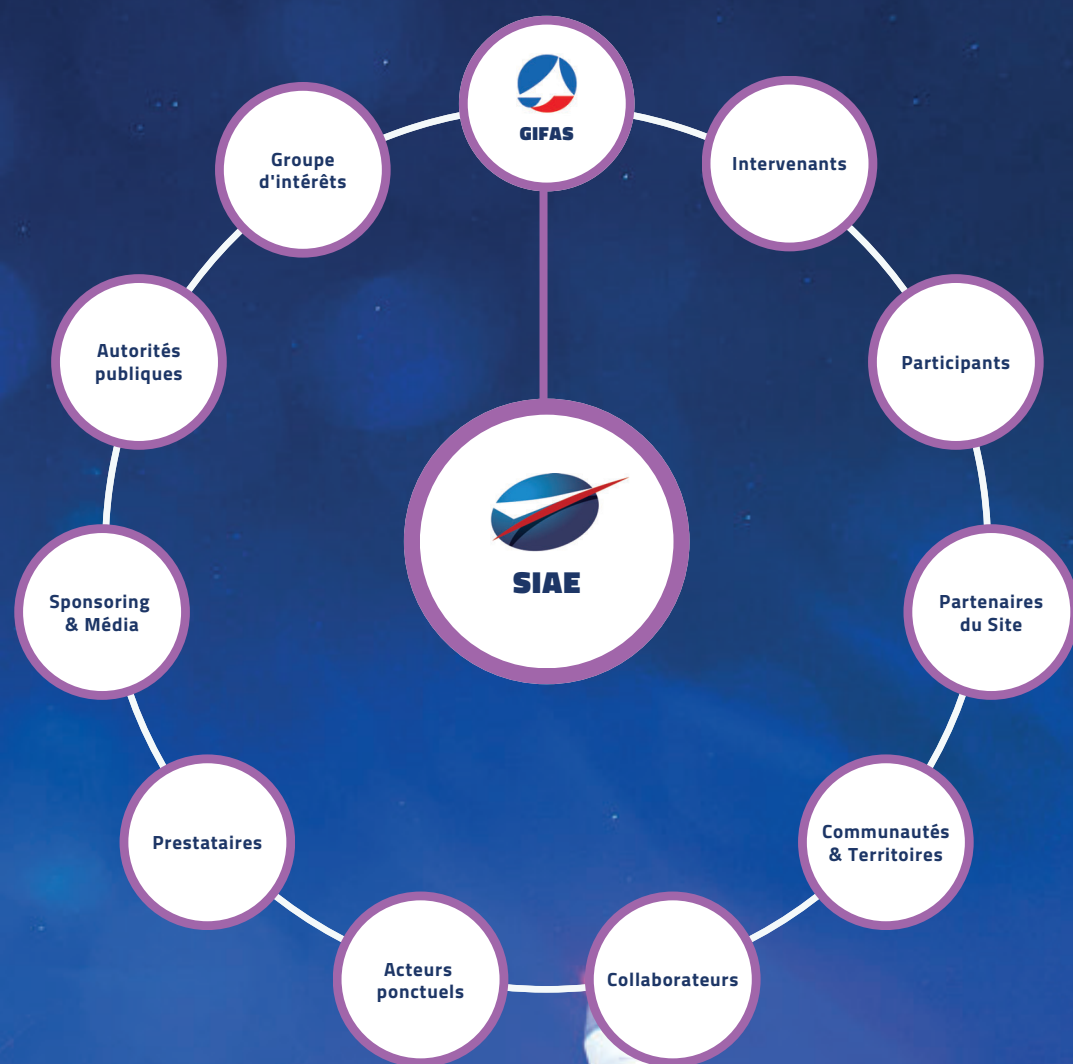
PARTIES PRENANTES ET MATÉRIALITÉ

NOTRE ÉCOSYSTÈME DE PARTIES PRENANTES

L'organisation du Salon repose sur la mobilisation et la coopération de tout un écosystème d'acteurs. Quels que soient leur niveau d'engagement et leur responsabilité, ces parties prenantes jouent un rôle fondamental dans la réalisation et la renommée de l'événement.

Par conséquent, le dialogue avec les acteurs de cet écosystème revêt une importance capitale. Il permet de saisir les besoins et les aspirations de chacun d'entre eux et d'intégrer ces perspectives dans les processus décisionnels du SIAE. La prise en compte de leurs attentes constitue un pilier fondamental de la gouvernance efficace du SIAE et représente un levier stratégique de performance.

En outre, ce dialogue est un élément clé de la responsabilité sociale, environnementale et économique du SIAE. Il s'avère être un moyen indispensable pour établir des relations durables et de confiance avec ces divers acteurs, contribuant ainsi à l'attractivité et au rayonnement à long terme du Salon.



UNE MOBILISATION COLLECTIVE D'ACTEURS

En 2021, le SIAE a entrepris un exercice de cartographie des parties prenantes, impliquant les différentes directions de l'organisation. L'identification et la classification des acteurs se sont basées sur plusieurs critères :

- Le cadre de la norme ISO 20121:2012, qui décrit les parties prenantes susceptibles d'être impliquées, en fonction des spécificités du secteur événementiel.
- L'analyse des cartographies de parties prenantes d'événements internationaux.
- Une évaluation des acteurs considérés comme essentiels et uniques pour l'organisation du Salon.

Ces parties prenantes ont été catégorisées en fonction de leurs attentes, de leurs rôles et de leur influence au sein de cet écosystème, ainsi que de l'impact de l'activité événementielle du SIAE sur elles. Cette cartographie fera l'objet d'une réévaluation systématique à l'issue de chaque édition du Salon en vue de la préparation de l'événement suivant.

Sur la base de cet exercice, le SIAE a identifié et catégorisé les parties prenantes suivantes :

GIFAS

Intervenants

Exposants & Donneurs d'ordre
Pilotes & Equipages

Collaborateurs

Collaborateurs permanents
Collaborateurs ponctuels

Partenaires du Site

Aéroport du Bourget (ADP)
Musée de l'Air et de l'Espace
VIPARIS
Sociétés exploitantes de l'Aéroport (FBO)

Groupe d'intérêts

UNIMEV

Autorité préfectorale

Services compétents de l'Etat
Autorités de régulation

Participants

Visiteurs Professionnels
Visiteurs Grand Public
Journalistes
Délégations Officielles et Visites Institutionnelles

Prestataires

Prestataires du SIAE
Prestataires des Exposants
Prestataires de VIPARIS

Sponsoring & Média

Sponsors officiels
Partenaires média

Acteurs ponctuels

Visites Officielles
Société du Grand Paris
SOLIDEO

Communautés & Territoires

Riverains
Associations
Collectivités territoriales

ANALYSE DE MATÉRIALITÉ

En s'appuyant sur l'exercice de cartographie des parties prenantes, le SIAE a mené en 2022 une analyse de matérialité. Outil d'aide à la décision stratégique, l'analyse de matérialité consiste à hiérarchiser des enjeux identifiés au regard des priorités de l'entreprise et de ses parties prenantes. Les conclusions de cette analyse, présentées sous forme d'une matrice, expriment les orientations stratégiques du SIAE en matière de RSE. Elles facilitent également la compréhension et l'intégration des attentes des parties prenantes dans la stratégie globale du Salon.

MÉTHODOLOGIE

L'analyse de matérialité a été menée en interne par un comité de pilotage qui associait l'ensemble des directions du SIAE. Initiée en juin 2021, l'étude a été achevée en février 2022.

IDENTIFICATION DES ENJEUX

Pour élaborer une liste exhaustive d'enjeux sociétaux, environnementaux et sociaux, le SIAE a suivi une méthodologie rigoureuse. Premièrement, le SIAE s'est appuyé sur le Global Reporting Initiative (GRI), une norme internationale, comme point de départ pour identifier une liste d'enjeux pertinents. Cette liste comprend 33 enjeux transverses pour tout type d'entreprises. Deuxièmement, une démarche d'enrichissement et d'adaptation de cette liste a été entreprise en effectuant une analyse des enjeux en matière de RSE d'autres acteurs majeurs du secteur de l'événementiel. Par la suite, la liste a été de nouveau adaptée et enrichie pour refléter les spécificités des activités du SIAE. Enfin, pour s'assurer que la liste couvrait tous les aspects importants, les Objectifs de Développement Durable (ODD) ont été consultés pour identifier des domaines d'action qui n'avaient pas été pris en compte auparavant.

ÉVALUATION ET PRIORISATION

Une enquête quantitative a été réalisée sous la forme d'un questionnaire en ligne, auprès de 192 acteurs de l'écosystème de parties prenantes du SIAE.

49% de taux de réponse

Les participants étaient sollicités pour classer les enjeux en ordre de priorité. Les classements des enjeux ont été agrégés et transformés en une note moyenne sur 10.

RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

Cette étude de matérialité a permis d'identifier 18 enjeux qui s'articulent autour des trois piliers fondamentaux du développement durable qui sont le social, l'environnemental et le sociétal.

LES ENJEUX RSE DU SIAE

SOCIAL



Garantir les meilleures conditions de santé, de sécurité et de confort pour l'ensemble de nos parties prenantes

- Santé et sécurité des Visiteurs
- Santé et sécurité au travail
- Qualité de vie au travail
- Inclusion & Diversité

ENVIRONNEMENTAL



Promouvoir une consommation responsable des ressources et réduire notre impact environnemental

- Economie circulaire
- Alimentation durable
- Gestion des énergies
- Transport des Visiteurs
- Protection de la biodiversité
- Pollutions & Nuisances
- Changement climatique

SOCIÉTAUX



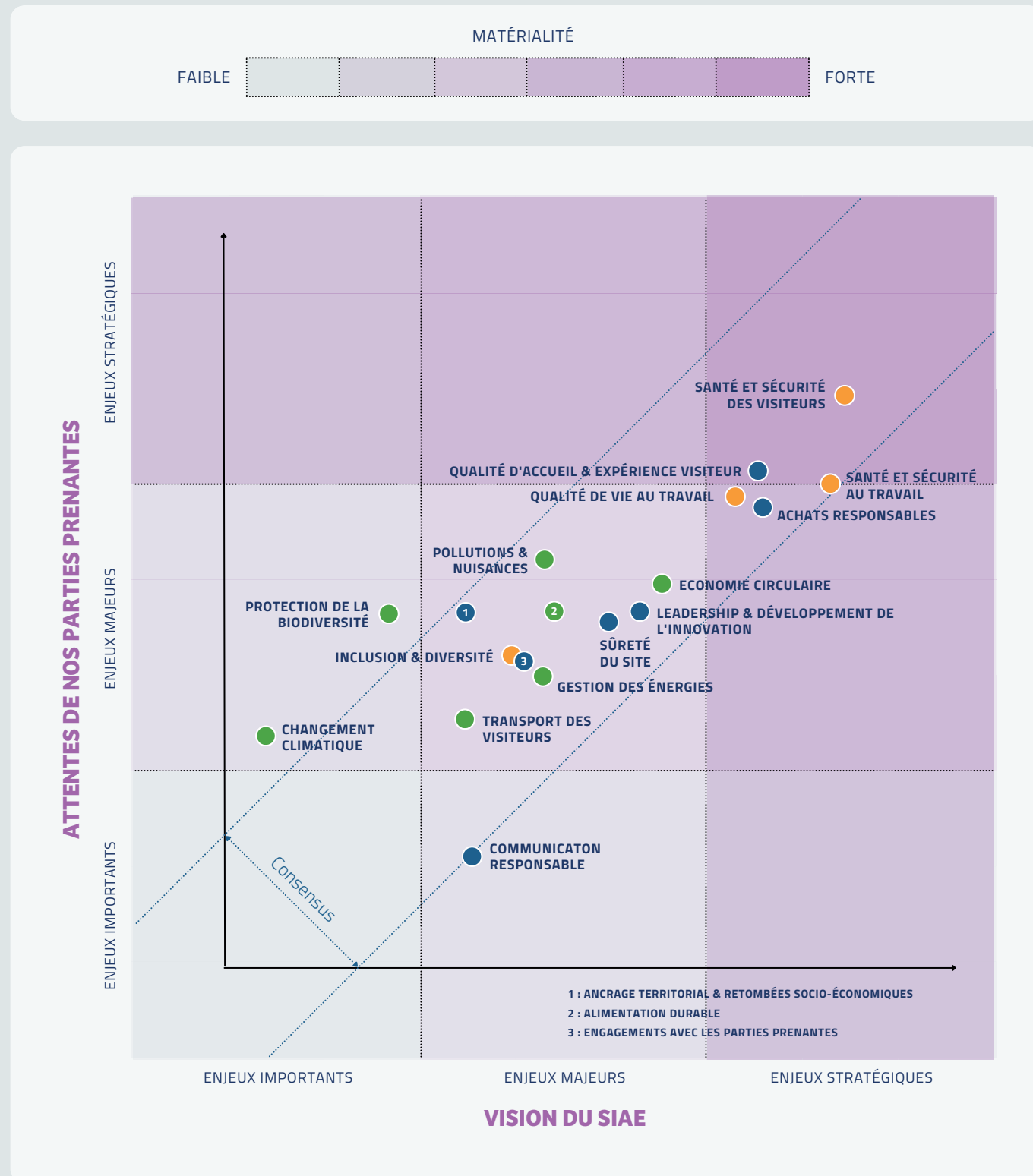
Être un acteur exemplaire et développer l'activité économique dans notre territoire

- Achats responsables
- Aménagement et sécurité du territoire
- Communication responsable
- Qualité d'accueil & Expérience visiteur (B)
- Ancrage territorial & Retombées socio-économiques
- Leadership & Développement de l'innovation (B)
- Engagement avec les parties prenantes

Ce rapport ne détaillera pas l'ensemble des enjeux énumérés. Le SIAE s'efforce d'améliorer sa stratégie RSE, et certains axes d'action n'ont pas encore été abordés. L'économie circulaire a constitué le principal enjeu du Salon 2023.

(B) = Enjeu Business

LA MATRICE DE MATÉRIALITÉ



FEUILLES DE ROUTE NATIONALES ET INTERNATIONALES

LE SIAE ACTEUR DE LA TRANSFORMATION DE LA FILIÈRE ÉVÉNEMENTIELLE

Le développement de pratiques environnementales et sociales au sein de la filière événementielle est un élément important dans la démarche RSE du SIAE. En effet, en sa qualité d'acteur majeur de l'industrie événementielle et en tant que membre de l'UNIMEV, le SIAE utilise sa notoriété et son envergure, comme levier pour propulser des changements positifs.

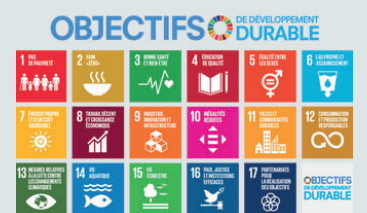
Le SIAE s'engage activement dans divers groupes de travail axés sur des problématiques sociales et environnementales cruciales. Parmi les thématiques, nous pouvons citer une initiative visant à harmoniser les règles et les outils de sensibilisation en matière de santé et de sécurité parmi les Organisateurs de salons. Il existe également un groupe de travail sur la transition de l'industrie événementielle vers une économie circulaire. Sur cette problématique, le SIAE a d'ailleurs entamé une étude sur la circularité des aménagements événementiels dont les résultats seront partagés avec l'ensemble des acteurs du secteur.

Le SIAE contribue activement à l'Engagement pour la Croissance Verte (ECV) de l'UNIMEV. Cette initiative a pour objectif de repenser la façon dont les événements sont organisés, afin de minimiser leur impact environnemental et d'encourager des pratiques plus durables.

Dans l'ensemble, le SIAE joue un rôle moteur dans ces initiatives clés, exploitant son statut de leader dans l'industrie pour favoriser des changements bénéfiques orientés vers le développement durable au sein de l'écosystème événementiel.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES

Le SIAE a intégré les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies dans sa démarche RSE.



Les Objectifs de Développement Durable (ODD), également connus sous le nom d'Objectifs mondiaux, sont un ensemble de 17 objectifs universels adoptés par les Nations Unies en septembre 2015 dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ces objectifs ont pour ambition de guider les efforts mondiaux pour éliminer la pauvreté, protéger la planète et assurer la prospérité pour tous d'ici 2030. Ils couvrent un large éventail de défis, allant de la réduction de la pauvreté et de la faim à l'accès à l'éducation, à l'égalité des sexes, à la santé, à l'eau propre, à la justice, à la paix et à la protection de l'environnement.

Le SIAE a la volonté d'aligner ses actions sur des feuilles de route mondialement reconnues en matière de développement durable et de contribuer activement à la réalisation de ces objectifs. L'intégration des ODD à la démarche RSE du SIAE est présentée en Annexe.

ENJEUX SOCIAUX

The background of the page is a solid orange color with a white line-art illustration of a construction site. The illustration shows several workers wearing hard hats and safety vests, engaged in various tasks. There are cranes, scaffolding, and structural elements of a building under construction. The style is clean and modern, using simple lines to represent complex machinery and human figures.

SANTÉ ET SÉCURITÉ DES VISITEURS

Assurer la santé et la sécurité de nos Visiteurs, qu'ils soient Exposants, Visiteurs Grand Public ou Professionnels, sont des préoccupations capitales pour le SIAE. Ainsi, pour chaque édition, le SIAE et la Préfecture mettent conjointement en place un plan global de sécurité du public, au sein d'un document appelé Ordre d'Opérations, qui a pour objectif d'évaluer, de prévenir et de lutter contre les risques accidentels, naturels et sanitaires au sein du périmètre d'organisation de l'évènement ainsi qu'à ses proches abords. Le SIAE collabore également étroitement avec les autorités locales, les organismes de réglementation et les professionnels de la santé pour définir voire imposer au SIAE des moyens en conséquence pour assurer que chaque édition du Salon soit un espace sûr pour tous.

NOTRE APPROCHE

METTRE EN ŒUVRE DES DISPOSITIFS QUI SURPASSENT LES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES

Compte tenu des caractéristiques singulières du Salon, le SIAE renforce ces mesures légales avec ses propres dispositifs et dépasse ainsi la réglementation applicable pour garantir la santé et la sécurité de tous. Ces dispositifs additionnels sont élaborés par les autorités préfectorales compétentes et selon l'expertise de consultants en Secours-Santé et Sécurité-Incendie membres de la cellule Aérosécurité du SIAE et sont répertoriés au sein de l'Ordre d'Opérations.

Secours-Santé

Le SIAE met en place un double dispositif de secours, l'un de secouristes conformément aux exigences du DPS et l'autre médicalisé avec jusqu'à 5 postes de secours répartis sur l'ensemble du Site du Parc des Expositions pendant la période d'Exploitation du Salon. Ainsi, pendant le week-end Grand Public, 5 médecins et 5 infirmiers sont présents pour appuyer les 71 secouristes. Ce dispositif humain est complété avec des moyens logistiques conséquents avec par exemple de 2 golf-cars ambulances, 5 Véhicules de Premiers Secours à la Personne (VPSP), 10 effectifs de patrouilles de secouristes à vélo et 50 brancards le week-end Grand Public.

Sécurité-Incendie

Les moyens de sécurité incendie du SIAE sont dimensionnés suivant la réglementation en vigueur et selon les recommandations de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris qui viennent enrichir le dispositif standard en matière de prévention.

Sur le terrain, ces dispositifs sont coordonnés par le Centre de Commandement et de Contrôle (C3), cellule en charge de piloter l'ensemble des dispositifs de sécurité-sûreté du Salon.

NOTRE BILAN POUR L'ÉDITION 2023

526 consultations

ont été réalisées pendant la période d'exploitation du Salon

340 Visiteurs et 117 Exposants

ont pu bénéficier d'une assistance médicale

5 médecins

5 infirmiers

71 secouristes

présents pendant le week-end Grand Public

97%

des patients traités sur Site ont poursuivi leur visite

Jusqu'à **5 postes de secours**

répartis sur l'ensemble du Site pendant la période d'Exploitation



NOS PISTES D'AMÉLIORATION POUR L'ÉDITION 2025

- 1 Aménager des zones ombragées pour offrir aux Visiteurs des espaces de repos où ils pourront se protéger du soleil et de la pluie.
- 2 Accroître le nombre de points d'eau du montage au démontage notamment en prévision des périodes de fortes chaleurs.
- 3 Améliorer le dispositif de postes de secours avec pour objectif d'optimiser la réactivité des équipes d'intervention médicale.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Le SIAE a érigé la santé et la sécurité au travail en priorité absolue, qu'il s'agisse de la sécurité de ses employés, de ses Prestataires ou de toutes les autres parties prenantes évoluant sur le Site du Salon. La préservation de la santé et de la sécurité de chaque individu est perçue comme une responsabilité fondamentale partagée par l'ensemble des acteurs impliqués. Le SIAE met en œuvre des efforts constants pour promouvoir une culture de la santé et de la sécurité au travail au sein de l'ensemble de ses parties prenantes.

À chaque édition, le SIAE met en place un ensemble de mesures rigoureuses dépassant les exigences légales en matière de santé et de sécurité au travail. L'objectif poursuivi est d'assurer la santé et la sécurité de toutes les personnes présentes sur le Site de l'événement, du montage au démontage.

NOTRE APPROCHE

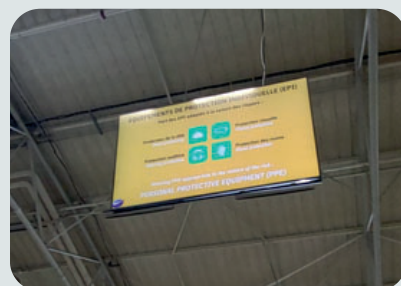
ÉTABLIR UNE POLITIQUE "TOLÉRANCE ZÉRO" EN MATIÈRE DE SANTÉ-SÉCURITÉ

Le SIAE affiche clairement une politique de "tolérance zéro" en matière de santé et de sécurité au travail. Cette politique est rappelée plusieurs mois avant le début du Salon lors de la réunion Exposants/Prestataires. Pour garantir la mise en œuvre de cette politique, le SIAE consacre d'importantes ressources afin d'assurer le respect de la réglementation en vigueur par toutes les parties prenantes œuvrant sur le Site du Salon.

Parmi les mesures mises en place, le contrôle du port des Équipements de Protection Individuelle (EPI) est rigoureusement appliqué dès l'entrée sur le Site, pendant les phases de montage et de démontage. De plus, afin de s'assurer que les badges et les EPI soient correctement portés, des opérations de contrôles aléatoires sont effectuées sur l'ensemble du Site.



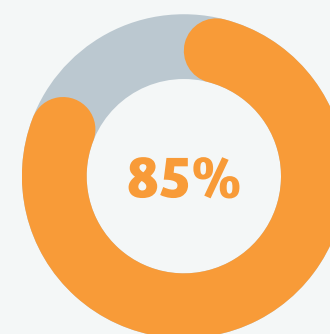
Le SIAE fait également des rappels réguliers des règles de port des EPI. Des affichages instructifs sont placés dans les Halls pour rappeler les obligations en matière de sécurité, et des messages audio rappelant les consignes sont diffusés toutes les heures dans tout le Site. Cette démarche vise à sensibiliser en permanence toutes les parties prenantes à l'importance du respect des règles de sécurité au travail.



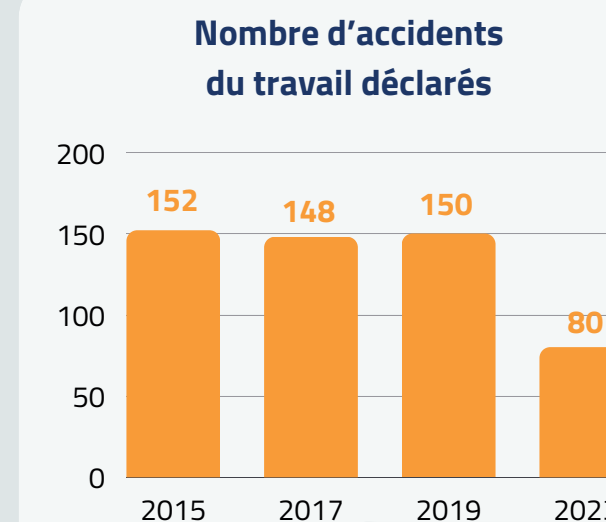
NOTRE BILAN POUR L'ÉDITION 2023

187 consultations
ont été réalisées pendant le montage et le démontage du Salon

1 865 425 heures travaillées
pour la construction et l'organisation du Salon de mai à juin 2023



85%
des patients traités sur Site ont pu retourner au travail le jour même



NOS PISTES D'AMÉLIORATION POUR L'ÉDITION 2025

- 1 Travailler avec d'autres acteurs de la filière événementielle au développement de pratiques communes et standardisées en matière de Santé et Sécurité au travail
- 2 Améliorer et développer la signalétique sur Site des bonnes pratiques en matière de santé et sécurité au travail
- 3 Développer des supports de communication à partager sur Site pour rappeler et banir les comportements inappropriés sur le lieu de travail



QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

La qualité de vie au travail est un volet essentiel de la démarche RSE du SIAE. Cette préoccupation concerne l'ensemble du personnel, qu'il soit permanent ou temporaire, ainsi qu'aux Prestataires intervenant dans le cadre de l'événement. Le SIAE reconnaît que le bien-être des individus et la qualité de leur environnement de travail sont des éléments fondamentaux pour garantir le succès de l'événement. Le SIAE met en place des initiatives et des services visant à améliorer la qualité de vie au travail de l'ensemble des parties prenantes impliquées dans la réalisation du Salon.

NOTRE APPROCHE

LES ÉQUIPES PERMANENTES ET TEMPORAIRES

Le SIAE a mis en place diverses mesures visant à garantir le bien-être de ses employés permanents et temporaires. Quelques exemples d'initiatives comprennent :

- La mise en place d'un service de restauration gratuit (Table d'hôtes) pendant la durée du Salon.
- La prise en charge des nuitées dans un hôtel aux abords du Site pendant la période d'exploitation du Salon, pour les équipes permanentes et pour certains renforts.
- La mise en place de navettes entre la gare RER et le Site du Salon.
- La location de voitures et la prise en charge des frais de carburant pour les employés permanents.
- La disponibilité d'un ostéopathe pendant la phase de montage du Salon.

LES ÉQUIPES DES PRESTATAIRES DE L'ORGANISATEUR ET DES EXPOSANTS

Le SIAE accorde une grande importance au bien-être du personnel des Prestataires et s'emploie à mettre en place des services et des commodités visant à améliorer leur confort et leur satisfaction lors de l'événement. Voici quelques exemples concrets de ces initiatives :

- La mise à disposition d'un service de restauration (Self Galilée) qui propose des repas complets à des tarifs avantageux, le tout dans un espace couvert.
- La mise en service de petits trains qui, suivant un itinéraire spécifique à l'intérieur du Site, améliorent le confort des déplacements et réduisent la nécessité de parcourir de longues distances à pied.
- L'installation de bases de vie afin de fournir aux équipes un espace d'accueil pour se détendre et se ressourcer.
- La mise en place d'un réseau de fontaines à eau du montage au démontage pour garantir un accès facile, rapide et gratuit à l'eau potable.
- L'installation de toilettes mobiles réparties sur le Site qui évitent au personnel la nécessité de parcourir de longues distances.

NOTRE BILAN POUR L'ÉDITION 2023

9,1 /10

Note de satisfaction des équipes temporaires sur leur expérience au SIAE

2 400 m2 de bases vie

installés pour le bien-être des équipes de nos Prestataires

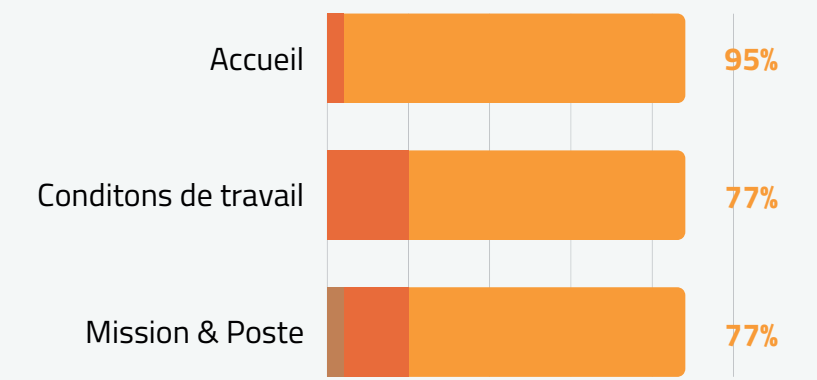
412

nuitées prises en charge par le SIAE pour ses équipes

9 journées de conférence

financées par le SIAE à ses équipes pendant la période COVID

Satisfaction des équipes temporaires



■ Pas satisfait ■ Peu satisfait ■ Satisfait ■ Très satisfait



NOS PISTES D'AMÉLIORATION POUR L'ÉDITION 2025

- 1 Formaliser les plans de formation des équipes permanentes.
- 2 Maintenir et développer les services de bien-être au travail (ostéopathe) pendant le Salon.
- 3 Renforcer la bonne application de la politique des dépassements horaires.



INCLUSION ET DIVERSITÉ

Le SIAE considère que garantir l'accessibilité de son événement et une qualité de visite à tous les Visiteurs, qu'ils aient des besoins spécifiques ou non, est une priorité fondamentale. Depuis 2013, le SIAE s'est engagé dans une démarche d'améliorations continues pour répondre aux besoins spécifiques de diverses catégories de Visiteurs, notamment ceux ayant des besoins en matière d'accessibilité. Qu'il s'agisse de l'infrastructure physique du Site, de l'information mise à disposition des Visiteurs, ou des services et équipements fournis, ces améliorations ont pour objectif de créer un environnement où chacun peut profiter pleinement du Salon.

NOTRE APPROCHE

GARANTIR L'ACCESSIBILITÉ DU SALON

Par-delà les obligations réglementaires applicables aux Établissements Recevant du Public (ERP), le SIAE a initié un ensemble de mesures visant à améliorer l'accessibilité pour les personnes ayant des besoins spécifiques. Ces initiatives incluent :

- La création de places de stationnement réservées aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).
- Un service de location d'équipements de mobilité pour faciliter les déplacements des Visiteurs.
- Un service de golf-car PMR gratuit, permettant aux Visiteurs en situation de handicap d'être conduits directement à leurs lieux de rendez-vous en compagnie de leurs accompagnants.
- La mise en place de files d'attente prioritaires pour les personnes en situation de handicap.
- L'équipement des entrées et de certains points infos, avec des boucles d'induction magnétique. Ces boucles assurent une communication optimale avec les personnes équipées d'aides auditives.
- Une révision progressive de la charte graphique de la signalétique depuis plusieurs éditions, visant à garantir la lisibilité des informations pour les personnes ayant une déficience visuelle.
- La location par le SIAE de plateformes élévatrices et de monte-escaliers pour équiper les infrastructures gérées par l'Organisateur.
- La sensibilisation des Exposants et les rappels réguliers de la réglementation en vigueur.

AUDITER NOS PRATIQUES

Dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue, le SIAE organise, depuis 2013, des audits d'accessibilité en faisant appel à des sociétés spécialisées. Pour l'édition de 2023, la société ATIPY a été désignée pour mener à bien cette mission. Cette société a organisé un audit complet de l'accessibilité du Salon et une réunion de concertation avec différentes associations. Les conclusions de cet audit seront prises en compte par le SIAE dans le but d'apporter des améliorations à l'accessibilité de l'événement en vue de l'édition 2025.

NOTRE BILAN POUR L'ÉDITION 2023

Un audit accessibilité

réalisé par la société 

38 locations

d'équipements de mobilité
PMR grâce au service 

101

places de
parking PMR

68%
par rapport à
l'édition 2019



Un service gratuit de golf-car PMR
mis à disposition pour les Exposants et
les Visiteurs Professionnels

NOS PISTES D'AMÉLIORATION POUR L'ÉDITION 2025

- 1 Garantir l'accessibilité numérique des contenus et des services aux personnes en situation de handicap.
- 2 Assurer le sous-titrage pour les commentaires des présentateurs lors des démonstrations aériennes diffusées sur les écrans géants.
- 3 Renforcer la sensibilisation des Exposants à l'importance de l'accessibilité de leurs aménagements notamment dans la ligne des Chalets.

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

En tant que rendez-vous international majeur du secteur aéronautique, le SIAE offre une plateforme idéale pour sensibiliser, éduquer, et mobiliser l'ensemble de l'industrie aéronautique et spatiale à l'égard de causes. C'est donc une opportunité pour œuvrer en faveur de la diversité, de l'égalité des chances et de l'inclusion sociale. Parmi ces causes, deux thèmes ont été mis en avant pour cette édition 2023 : la féminisation des métiers de l'aéronautique et la promotion du handicap au sein de l'industrie. Ces enjeux revêtent une importance capitale pour le GIFAS et le SIAE, qui s'engagent pleinement à jouer un rôle de catalyseurs pour le changement et la sensibilisation.

PROMOUVOIR LA FÉMINISATION DES MÉTIERS DES SECTEURS DE L'AÉRONAUTIQUE

Dans le cadre de l'Avion des Métiers, le GIFAS a mis en avant la cause cruciale de la féminisation des métiers au sein de l'industrie aéronautique. Cette initiative visait à sensibiliser, éduquer et encourager davantage de femmes à envisager des carrières dans un secteur longtemps considéré comme masculin. Quatre grandes actions ont été organisées :

- La table ronde « Osons agir pour plus de femmes dans l'aérospatial » organisée par l'ISAE SUPAERO.
- La conférence « Parcours de Formation au Féminin » organisée par la Fondation ENAC, l'ISAE SUPAERO et Airemploi Espace Orientation.
- La remise de prix « Féminisons » organisée par Airemploi Espace Orientation.
- La visite de 200 jeunes filles et marraines de l'association « Elles Bougent » qui ont découvert les métiers de l'aéronautique.



PROMOUVOIR L'INSERTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Créée par le GIFAS, l'association HANVOL a pour objectif la formation et l'insertion de personnes en situation de handicap dans la filière de l'aéronautique et de l'aérien.

Hanvol a participé à l'Avion des Métiers en accueillant sur son stand des demandeurs d'emplois pour une découverte des métiers du secteur ainsi que des conseillers des Pôles emploi et des Cap emploi d'Ile de France pour les sensibiliser aux parcours de formation et aux métiers aéronautiques.

Une rencontre a été organisée pendant le Salon pour présenter à des entreprises, des partenaires institutionnels et des médias les actions menées par l'association, ses résultats et ses perspectives.



ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

The background of the page is a solid green color with a complex, repeating pattern of white line art icons. These icons represent various environmental and social concepts, such as recycling symbols, water droplets, trees, and human figures, creating a textured and thematic backdrop for the text.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

À l'instar du secteur événementiel, le SIAE reconnaît la nécessité d'opérer une transition vers un modèle alternatif de production et de consommation des ressources naturelles. Dans cette perspective, le SIAE a fait de l'économie circulaire la pierre angulaire de l'édition 2023. L'approche du SIAE en matière d'économie circulaire se concentre sur la valorisation matière, c'est à dire le réemploi, la réutilisation ou le recyclage, des déchets. Pour arriver à ce taux de recyclage, d'importants efforts financiers, humains et matériels ont été nécessaires pour la sensibilisation des parties prenantes sur Site et pour le tri des déchets.

NOTRE APPROCHE

FINANCER LA GESTION DES DÉCHETS

Depuis plusieurs éditions, le SIAE a instauré une contribution environnementale visant à soutenir le financement de la gestion des déchets. Cette participation environnementale se matérialise sous la forme d'une taxe calculée au mètre carré, dont le montant varie en fonction de la nature de l'aménagement (stand, chalet, ou surface extérieure). Cette contribution a pour objectif de soutenir le financement des opérations de gestion des déchets autant en montage que pendant la période d'exploitation de l'événement. Elle contribue également au soutien d'initiatives, telles que la collaboration avec RE'UP pour l'édition 2023.

SENSIBILISER LES PARTIES PRENANTES AU TRI

La sensibilisation des différentes parties prenantes, à savoir les Exposants et les Prestataires, revêt une importance cruciale pour garantir une gestion efficace des déchets et atteindre les objectifs fixés. Le SIAE a mis en œuvre une communication soutenue à cet égard :

- Élaboration de guides de tri détaillés expliquant les procédures de gestion des déchets en fonction des différentes phases (montage, exploitation et démontage) ainsi que des aménagements spécifiques.
- Sensibilisation continue tout au long de la durée du Salon, grâce à l'intervention des équipes de recycleurs de RE'UP.
- Affichage de panneaux informatifs dans les Halls, rappelant les consignes de tri, accompagnés de messages audio diffusés sur l'ensemble du Site.

À des fins d'amélioration, le SIAE reconnaît l'importance de renforcer la sensibilisation des Exposants dès la phase de commercialisation, afin de transmettre des messages clés. Par conséquent, cette démarche constituera un axe prioritaire d'amélioration pour l'édition 2025.



Guides du tri

LA GESTION DES DÉCHETS AU MONTAGE

Les déchets générés lors de la phase de montage représentent environ 20% du total des déchets produits par le Salon. Afin d'améliorer le taux de recyclage, le SIAE a mis en œuvre les initiatives suivantes :

- La création de points d'apports volontaires situés dans les Halls et sur le statique, facilitant la collecte sélective des déchets.
- Le déploiement de recycling rangers de RE'UP sur le statique. Ces agents servaient d'interlocuteurs pour les Prestataires et coordonnaient la gestion des déchets.
- La réalisation d'un tri manuel supplémentaire des déchets sur Site

LA GESTION DES DÉCHETS EN EXPLOITATION

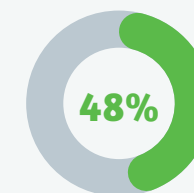
Les déchets générés pendant la phase d'exploitation représente environ 10% du total des déchets produits par le Salon. En raison de l'étendue du Site d'exposition, le SIAE a recours à des Bennes à Ordures Ménagères (BOM) pour la collecte des déchets. Pour cette édition, le SIAE a instauré un système de tri biflux, avec une benne dédiée à chaque flux (jaune et gris). Cependant, les résultats en termes de taux de recyclage ont été inférieurs aux attentes. Par conséquent, l'amélioration de ce processus de collecte constitue un objectif prioritaire pour l'édition 2025.

LA GESTION DES DÉCHETS AU DÉMONTAGE

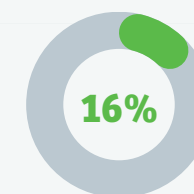
Les déchets générés pendant la phase de démontage représente environ 70% du total des déchets produits par le Salon.

Pendant le démontage, les Prestataires des Exposants avaient trois options pour gérer leurs déchets : les emporter, les trier pour bénéficier de bennes de mono-matière à des tarifs avantageux, ou les laisser non triés avec un surcoût incitatif. L'objectif de cette approche était d'encourager les Prestataires à trier leurs déchets.

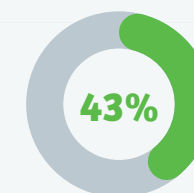
Pour la première fois, le SIAE a créé une zone de tri à l'extérieur sur le parking, où les bennes de DIB non triées étaient vidées et triées. Cette zone de tri a été un grand succès et a également permis de récupérer des matériaux en vue de leur réutilisation (voir page suivante).



**taux de valorisation
au montage versus
15% en 2019**



**taux de valorisation
en exploitation
versus 8% en 2019**



**taux de valorisation
au démontage
versus 14% en 2019**

UNE INITIATIVE DE RÉEMPLOI DES MATÉRIAUX

Du montage au démontage, la mission de RE'UP englobait la sensibilisation des parties prenantes sur le site au tri des déchets, la réalisation d'un tri additionnel lors de la phase de montage, et la récupération de matériaux destinés à être éliminés, en vue de les donner à des acteurs impliqués dans l'économie circulaire et solidaire.

Une opération menée avec



en collaboration avec



Les acteurs ayant bénéficié des dons de matériaux



NOS AMBITIONS AVEC LA FILIÈRE ÉVÉNEMENTIELLE

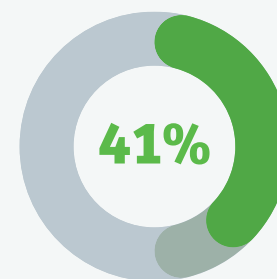
Au cours des trois dernières années, le secteur événementiel a été fortement éprouvé en raison d'une série de facteurs tels que la crise du COVID, le conflit en Ukraine, la hausse des prix de l'énergie, les fluctuations inhabituelles de la demande de matériaux et les perturbations dans le transport maritime. Cette convergence de défis a mis en lumière les vulnérabilités de notre modèle de consommation linéaire des ressources qui place notre monde face à une série de défis environnementaux, sociaux et économiques. Le SIAE collabore avec d'autres parties prenantes de l'industrie pour instaurer des changements dans les pratiques du secteur et promouvoir les principes de l'économie circulaire.

Exemple de cet engagement, le SIAE a mené une étude sur la circularité des aménagements pendant le Salon. L'objectif de cette étude était de quantifier et de qualifier les flux de matériaux utilisés dans la conception des aménagements événementiels. Les conclusions de cette étude seront partagées avec d'autres acteurs du secteur et joueront un rôle dans l'établissement des objectifs de circularité pour l'industrie. Les résultats complets de cette étude peuvent être obtenus sur demande en adressant un e-mail à l'adresse rse@siae.fr.



La méthodologie de l'étude de circularité

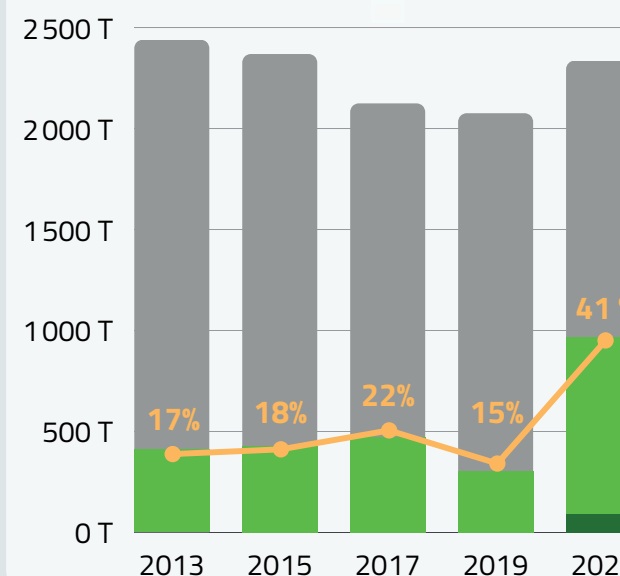
NOS RÉSULTATS POUR L'ÉDITION 2023



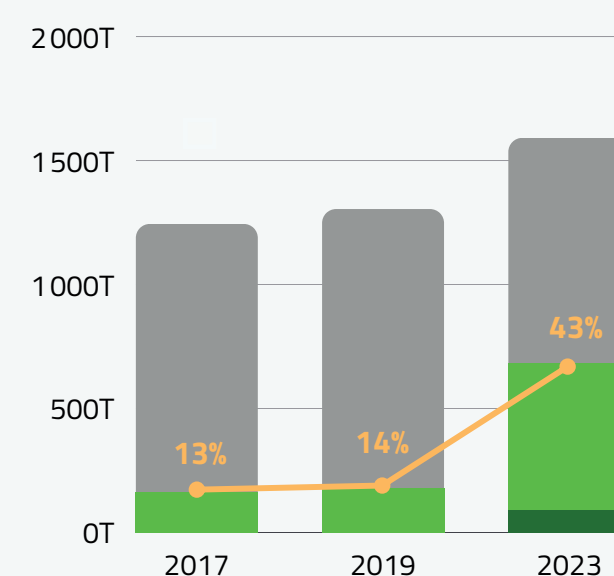
de taux de valorisation des déchets, avec un objectif initial fixé à 50%

75,5T de matériaux ont été récupérés et donnés à des acteurs impliqués dans l'économie circulaire et solidaire

Gestion des déchets toutes phases (Organisateur et Exposants)



Gestion des déchets au démontage (Organisateur et Exposants)



■ Filières d'enfouissement ou de valorisation énergétique ■ Filières de recyclage ■ Filières de réemploi — Taux de valorisation

NOS OBJECTIFS POUR L'ÉDITION 2025

- 1 Réduire de **10%** sur la base de 2023, la quantité de déchets Organisateur et Exposants toutes phases confondues (montage, exploitation et démontage)
- 2 Atteindre **55%** de taux de valorisation (recyclage + réemploi) des déchets Organisateur et Exposants toutes phases confondues (montage, exploitation et démontage)
- 3 Atteindre **10%** de taux de réemploi des matériaux pour les déchets Organisateur et Exposants, c'est-à-dire les matériaux distribués à des filières solidaires de réemploi



ALIMENTATION DURABLE

Avec 292 000 Visiteurs dont 30 000 personnels Exposant, et plusieurs milliers de personnes impliquées dans la réalisation du Salon, la restauration revêt une importance cruciale pour le SIAE, et ce, pour deux raisons essentielles. Tout d'abord, elle contribue incontestablement au succès et à l'attrait de l'événement. Ensuite, en raison du volume substantiel de repas servis, le SIAE a un rôle à jouer dans la promotion de pratiques alimentaires respectueuses de l'environnement, socialement responsables et économiquement viables. Il existe trois types de restauration au Salon :



La Restauration Publique inclut l'ensemble des points de restauration destinés aux Visiteurs.



La Restauration Privée englobe les prestations des traiteurs mandatés par les Exposants sur leurs espaces réceptifs.



La Restauration Collective désigne le Self-Galilée, une zone de restauration destinée aux personnels de l'Organisateur et des Prestataires.

≈ **250 000 repas**
servis par la
Restauration Publique

NOTRE APPROCHE

LA COLLECTE DES EXCÉDENTS ALIMENTAIRES



Pour l'édition 2019, l'équivalent de 1 000 repas avait pu être collecté dans les points de restauration publique. Pour 2023, cette exigence fut renouvelée dans le cahier des charges du prestataire. Malheureusement, la société de collecte sélectionnée par le prestataire n'a pas pu honorer la prestation. L'opération sera cependant renouvelée en 2025.



Pour la première fois, le SIAE a entrepris la mise en place d'une opération de collecte des excédents alimentaires le long de la ligne des Chalets, en collaboration avec la société spécialisée SAVR. Cette initiative a permis de récupérer un total de 775 kg de nourriture, malgré les défis auxquels elle a dû faire face. En effet, tout d'abord, le SIAE n'a pas d'autorité sur les choix de prestations de traiteur, car ces décisions relèvent de la responsabilité des Exposants. Par conséquent, la réussite de cette opération dépendait entièrement de la volonté de ces derniers à y participer. De plus, la préservation de la chaîne du froid s'est révélé être un véritable défi, car la plupart des traiteurs ne disposent pas d'installations réfrigérées sur place, à l'exception de housses isothermes. Certains traiteurs, incapables de garantir la bonne conservation des denrées alimentaires jusqu'à la collecte en fin de journée, ont donc refusé de participer. Enfin, divers problèmes logistiques, tels que les problèmes d'accès à l'extérieur du Site et les horaires variables de fin de service, ont entravé une collecte optimale.

LA COLLECTE DES DÉCHETS ORGANIQUES

À partir du 1er janvier 2024, en conformité avec la législation européenne et la loi française relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire pour une économie circulaire (AGEC), la séparation des biodéchets à la source deviendra une obligation pour tous les producteurs de déchets en France. En vue de se préparer le mieux possible à cette nouvelle réglementation, le SIAE a pris l'initiative d'organiser, pour l'édition 2023, une expérience de collecte des biodéchets dans tous les secteurs de restauration.

L'objectif principal de cette démarche a été d'identifier les contraintes liées à cette collecte, de comprendre les différentes pratiques des divers Prestataires (traiteurs, services de restauration collective et food trucks) et d'estimer les volumes de biodéchets générés. Ces efforts visent à garantir une pleine préparation en vue de l'édition suivante, en 2025.

La société Moulinot a été mandatée pour la réalisation de ces collectes. Des conteneurs destinés aux biodéchets ont été installés à divers emplacements du Site, et la collecte s'effectuait quotidiennement après la clôture du Site à l'aide d'une Benne à Ordures Ménagères (BOM).

≈ **17 000 repas**
servis par la
Restauration Collective



Dans le cadre de la Restauration Publique, une quantité totale de 1,1 tonne de biodéchets a été collectée. Deux améliorations significatives ont été identifiées en prévision de l'édition 2025. Premièrement, il est essentiel que les emplacements des conteneurs soient planifiés au moment de l'élaboration de la cartographie des points de restauration (qui évolue à chaque édition) pour garantir l'attribution d'un conteneur à chaque restaurateur, favorisant ainsi une collecte plus efficace. Deuxièmement, il est nécessaire d'améliorer la communication des consignes de tri à l'attention des restaurateurs.



Initialement exclue du périmètre de la collecte, une expérimentation a été entreprise dans la ligne des Chalets, grâce à la collaboration du traiteur MOMENSE pour l'Exposant AIRBUS. Cette initiative a permis de récupérer 100 kg de biodéchets. En vue de l'édition 2025, le SIAE envisage de revoir la méthode de collecte, car il apparaît que les conteneurs actuels ne sont pas adaptés à la ligne des Chalets.



La collecte des biodéchets au Self-Galilée a connu un franc succès, avec la récupération de 2 tonnes de déchets. La clarté des consignes de tri, communiquées efficacement à un unique interlocuteur sur place, a contribué à ce succès.

NOS RÉSULTATS POUR L'ÉDITION 2023

0 bouteille en plastique

dans les points de Restauration Publique du SIAE

69 fontaines à eau

réparties sur tout le Site de l'événement



1 192 repas collectés

chez les Exposants dans les Chalets avec 

3T de biodéchets collectés

dans les points de restauration avec 



2 500 euros versés au 

avec un système de boîtes à dons des gobelets Ecocup®



NOS OBJECTIFS POUR L'ÉDITION 2025

- 1 Optimiser la collecte des excédents alimentaires pour la Restauration Privée en améliorant la communication des consignes et en mettant en place une logistique de collecte mieux adaptée aux services de traiteurs.
- 2 Améliorer l'efficacité de la collecte des déchets organiques pour la Restauration Publique en renforçant la communication des directives et des plans, tout en mettant en place un système de collecte spécifique pour la Restauration Privée.
- 3 Accroître le nombre de fontaines à eau réparties sur le Site.
- 4 Tirer parti de la stratégie mise en place pour les Jeux Olympiques de Paris 2024 pour minimiser l'usage des emballages à usage unique pour les repas et les boissons dans la Restauration Publique.



GESTION DES ÉNERGIES

La stratégie énergétique du SIAE repose sur deux axes clés. Tout d'abord, elle vise à améliorer l'efficacité énergétique en modernisant le Parc des Expositions du Bourget, en investissant dans des infrastructures et des installations plus économes en énergie. Ces investissements profitent également aux autres organisateurs d'événements qui utilisent le Site.

Parallèlement, le SIAE s'engage dans la réduction des consommations énergétiques en optimisant ses propres opérations, tout en sensibilisant les Exposants à adopter des pratiques plus économes en énergie.

NOTRE APPROCHE

DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS DANS LE PARC DES EXPOSITIONS DU BOURGET

En tant que propriétaire du Parc des Expositions du Bourget, le SIAE s'engage depuis de nombreuses années dans la modernisation du Site, avec une attention particulière portée à la réduction de la consommation énergétique. Cette préoccupation a revêtu une importance significative lors de la conception du nouveau Hall 3.

Ainsi, depuis 2010, le SIAE a engagé des investissements importants pour restructurer la distribution électrique du Site, réduisant donc la nécessité d'utiliser des groupes électrogènes, sauf dans les zones éloignées ou à des fins de secours. Depuis lors, seuls 3 groupes électrogènes (500 kWh) fournissent de l'énergie aux zones éloignées du Parc. Les autres groupes électrogènes sont utilisés en tant que sources de secours pour des services critiques tels que le Bureau des Présentations en Vol et le Poste de Commandement et de Contrôle.

En 2018, le SIAE a également lancé un programme de remplacement de l'éclairage dans les Halls. L'installation de systèmes d'éclairage à faible consommation d'énergie a été achevée en 2021, couvrant une superficie totale de 61 000 m².

UNE SENSIBILISATION DES EXPOSANTS

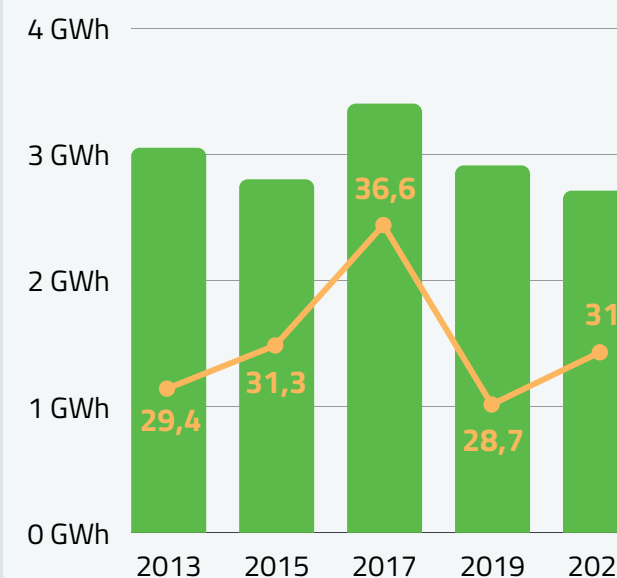
La sensibilisation des Exposants est un élément non-négligeable dans la stratégie énergétique globale du SIAE. Cette sensibilisation se manifeste à travers des exigences en matière de sobriété énergétique précisées dans le Guide Technique, ainsi que des recommandations concernant la gestion des coffrets énergétiques.

Depuis 2019, les Exposants sont contraints d'utiliser un éclairage LED pour l'ensemble de leurs installations.

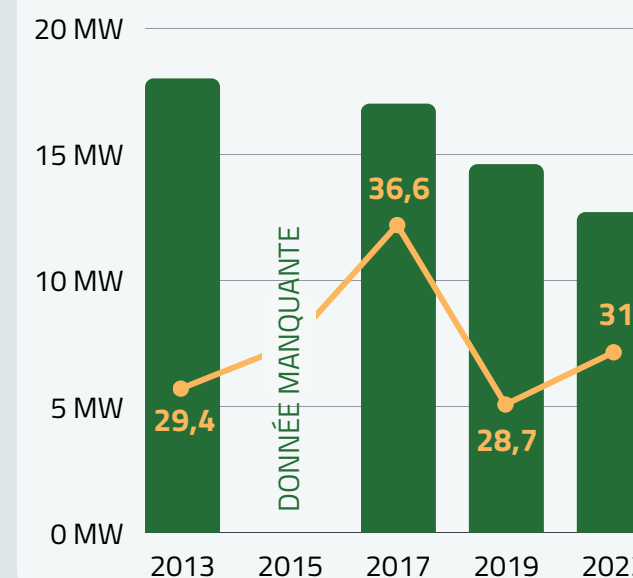


NOS RÉSULTATS POUR L'ÉDITION 2023

Consommation totale d'électricité (sur l'ensemble du Parc des Expositions en mai et juin)



Puissances électriques atteintes (en phase d'exploitation du Salon)



Réduction de **7%** de la consommation d'électricité (entre 2019 et 2023)

Température maximum relevée

NOS OBJECTIFS POUR LES PROCHAINES ÉDITIONS

1 Le 25 juillet 2023, le Conseil de l'Union Européenne a fixé pour objectif aux Etats membres de réduire la consommation finale d'énergie d'au moins 11,7 % en 2030 par rapport à 2020.

Le SIAE souhaite maintenir ses efforts et réduire de **7%** sur la base de 2023, la consommation électrique totale du Site pour l'édition 2025.

- Réduire la consommation énergétique liée au refroidissement des Halls.
- Poursuivre la campagne de sensibilisation en matière de sobriété énergétique auprès des Exposants.

2 Investir dans des équipements visant à améliorer le comptage des flux des fluides sur l'ensemble du Parc des Expositions du Bourget.

TRANSPORT DES VISITEURS

Le Salon se tient sur le Site de l'aéroport du Bourget, un lieu qui présente des contraintes d'accès particulières. En effet, le SIAE a fait face à des défis logistiques importants notamment liés au contexte structurel (distance importante entre le Site et les transports en commun), un carrefour routier congestionné (A1 et N2), les contrôles d'accès des véhicules, la réduction du nombre de places de parking, la gestion de la circulation des délégations officielles ainsi que travaux liés aux constructions pour les Jeux Olympiques de Paris 2024 et à la future station de métro.

NOTRE APPROCHE

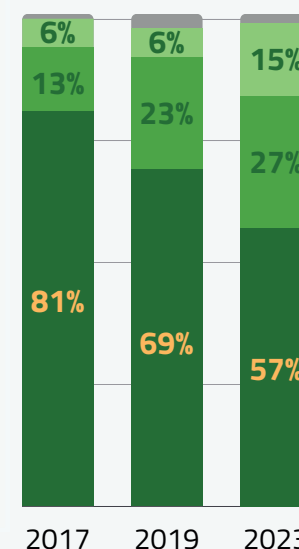
MISE EN PLACE DE SERVICES DE TRANSPORT EN COMMUN

Pour faire face aux défis liés à la circulation, le SIAE déploie, depuis plusieurs éditions, un éventail de services de transport, comprenant des liaisons avec la station de RER, la gare d'Aubervilliers, l'Aéroport de Roissy, la Porte Maillot et le parking provisoire de Villepinte. Cette initiative vise à simplifier la mobilité des visiteurs en réduisant leur dépendance à l'utilisation de véhicules personnels pour se rendre sur le Site, tout en garantissant un niveau élevé de confort et de sécurité. En amont du Salon, le SIAE mène également une campagne de sensibilisation auprès de tous les visiteurs, les encourageant à opter pour les transports en commun. Malgré les initiatives du SIAE, les tendances récentes montrent une diminution de l'utilisation des transports publics (notamment due à la congestion des transports) au profit de la voiture personnelle, en particulier des véhicules avec chauffeur. Le SIAE nourrit l'espoir que l'ouverture des lignes 16 et 17 du Grand Paris Express contribuera à inverser cette tendance pour les prochaines éditions.

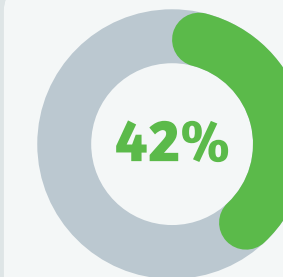


NOS RÉSULTATS POUR L'ÉDITION 2023

Mode de transport localement (Visiteurs Professionnels et Grand Public)



■ Transport en commun ■ Véhicule personnel
■ Véhicule avec chauffeur ■ Autres



des Visiteurs Professionnels et Grand Public ont utilisé le service de navettes



Une initiative de plateforme de covoiturage avec StadiumGO

NOS OBJECTIFS POUR L'ÉDITION 2025

- 1 Le SIAE a noté une augmentation de l'utilisation des vélos par les Visiteurs. Par conséquent, le SIAE envisagera l'installation de supports pour vélos et la communication avec les Visiteurs à ce sujet.
- 2 Aborder de manière plus efficace les questions de circulation et de stationnement en collaboration avec les autorités publiques et les collectivités locales.
- 3 Permettre aux agents responsables de la circulation de se familiariser avec le terrain et de suivre une formation la journée précédant le Salon.
- 4 Améliorer la communication sur place, en la renforçant quotidiennement, pour encourager les visiteurs à utiliser la navette

ENJEUX SOCIÉTAUX



ACHATS RESPONSABLES

La sélection des fournisseurs revêt une importance capitale pour le SIAE, car elle exerce une influence directe sur le succès de l'événement, sa réputation, la fidélisation de sa clientèle, et par conséquent, sa performance économique. Pour garantir cet aspect essentiel, le SIAE a mis en place des procédures d'achats rigoureuses qui mettent en avant des pratiques éthiques et responsables.

Dans cette optique, le SIAE s'engage fermement à respecter les principes de transparence, d'intégrité, d'équité envers ses parties prenantes, et à intégrer des critères de durabilité lors de la sélection de ses fournisseurs et de leurs produits.

NOTRE APPROCHE

UNE SÉLECTION OBJECTIVE DES FOURNISSEURS

La sélection des fournisseurs du SIAE repose sur une approche rigoureuse fondée sur des critères objectifs. Elle s'articule autour d'appels d'offres ouverts, transparents, concurrentiels et équitables.

Afin de garantir une transparence totale, le SIAE s'emploie à définir clairement à tous les candidats potentiels l'ensemble du processus de sélection. Chaque fournisseur et prestataire sont traités de manière équitable, sans aucune forme de discrimination ou de favoritisme.

Contenu de l'ampleur exceptionnelle du Salon, les fournisseurs sont sélectionnés selon leur capacité à répondre aux exigences élevées en matière de qualité, de prix, de performance, de volumétrie et de durabilité.

UNE ÉVALUATION DES PRATIQUES RSE DES FOURNISSEURS

Le SIAE a utilisé pour la première fois en 2023 la plateforme d'évaluation ACESIA développée par Afnor Certification. Cet outil permet d'évaluer les pratiques RSE des fournisseurs avec un questionnaire aligné sur la norme ISO 26000.

Disponible en deux versions (TPE/PME et ETI/GE), les fournisseurs doivent s'évaluer selon quatre niveaux de maturité et fournir les documents de preuves pour chacune des questions.

Le Salon 2023 a été une édition test pour la plateforme qui a été intégrée dans la procédure d'achat en cours d'année. En 2025, l'évaluation RSE des fournisseurs se fera de façon systématique depuis la plateforme.

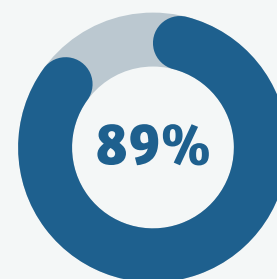
Pilotée depuis
la plateforme

ACESIA

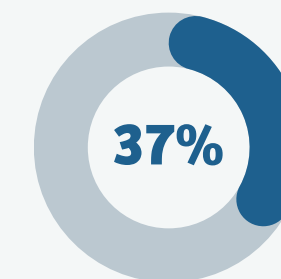
développée par **afnor**
CERTIFICATION



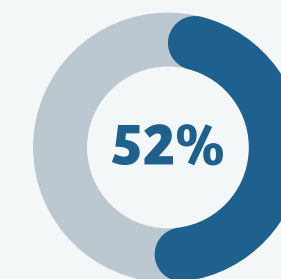
NOS RÉSULTATS POUR L'ÉDITION 2023



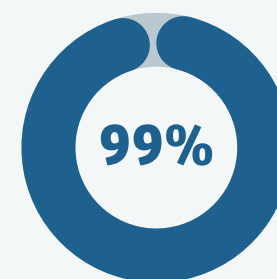
du volume d'achats HT
ont fait l'objet d'une
consultation avec des
critères RSE



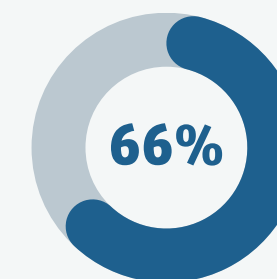
des fournisseurs ayant
fait l'objet d'une
consultation ont été
évalués avec ACESIA



du volume d'achats HT
ayant fait l'objet d'une
consultation ont été
évalués avec ACESIA



du volume d'achats
HT réalisés auprès
d'entreprises
basées en France



du volume d'achats
HT réalisés auprès
d'entreprises
basées en
Ile-de-France

NOS OBJECTIFS POUR L'ÉDITION 2025

- 1 Evaluer avec ACESIA **90%** du volume d'achats HT qui fera l'objet d'une consultation
- 2 Développer les achats auprès de structures d'insertion par l'activité économique (EI & ETI) et/ou du secteur protégé et adapté (ESAT & EA)

Soutenir financièrement les fournisseurs de taille TPE/PME en couvrant les frais de l'audit de leur questionnaire ACESIA. Cette initiative vise à offrir à ces entreprises, qui disposent de ressources financières limitées, l'opportunité de bénéficier gratuitement d'un diagnostic RSE. Cette démarche leur permettra de valoriser ce rapport auprès d'autres donneurs d'ordres et ainsi tirer vers le haut les acteurs de la filière de l'événementiel sur les sujets RSE.

SÛRETÉ DU SITE

Le SIAE, en tant qu'événement d'envergure, accorde une attention capitale à la sûreté et à la sécurité du Site qui englobe à la fois la prévention des actes répréhensibles commis par des tiers et la gestion efficace des flux de personnes et de véhicules. Le dispositif de sûreté-sécurité du SIAE implique la coordination et la coopération entre des acteurs privés et publics. Cette collaboration complexe de parties prenantes est essentielle pour garantir un environnement sûr et serein pour tous les participants au Salon.

NOTRE APPROCHE

PARTIES PRENANTES PRIVÉES

Les ressources privées déployées par le SIAE en matière de sécurité-sûreté sont organisées en plusieurs services spécialisés tous coordonnés depuis le Centre de Coordination et de Commandement (C3). Ce dernier joue un rôle central puisqu'il coordonne également les services de secours-santé, de sécurité incendie, le handling, les services techniques et le contact permanent avec les Services de l'Etat.

Parmi les services spécialisés auxquels fait appel le SIAE, il est possible de citer le service de sécurité privée qui gère les accès, le contrôle des billets, et met en place des mesures de sûreté tout en supervisant les flux piétons. Il existe également le service de circulation en charge de la gestion des flux de véhicules au sein du Salon où environ 2 000 véhicules et 500 véhicules de type golf car circulent par jour. Enfin, un audit de conformité au cahier des charges est effectué pour contrôler l'application adéquate des règles et directives du Salon par les agents de sécurité privée, et pour vérifier la quantité d'agents déployés sur place.

PARTIES PRENANTES PUBLIQUES

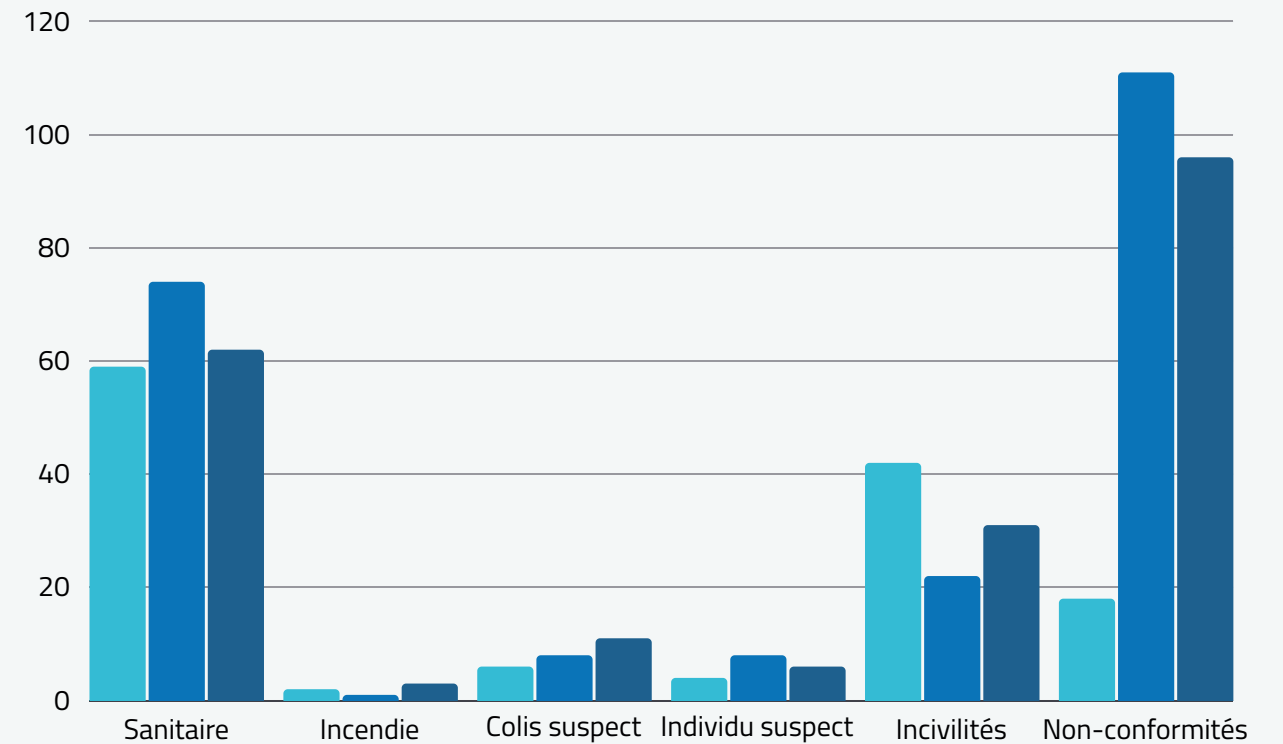
Le deuxième volet s'appuie sur les moyens déployés par les Services de l'État, lesquels opèrent sous la supervision de l'autorité Préfectorale. Coordonnés depuis le Poste de Commandement Commun (PCC), ces moyens gouvernementaux englobent :

- la Direction de l'Ordre Public et de la Circulation (DOPC), responsable de la gestion de la circulation et de la sûreté du Site avec l'appui de Sentinelle, l'Armée de l'Air et les Renseignements.
- la Police de l'Air et des Frontières (PAF), la Gendarmerie des Transports Aériens (GTA) et la Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile (DSAC) en charge d'assurer la sûreté, tant sur le sol que dans les airs.
- Les forces de Police Municipale des communes environnantes contribuent à la sécurité globale.
- Le Département intervient également pour réguler la circulation des véhicules aux abords du Site.



NOS RÉSULTATS POUR L'ÉDITION 2023

Nombre d'incidents par type



2017

2019

2023



NOS OBJECTIFS POUR L'ÉDITION 2025

- 1 Maintenir la qualité de l'accueil et le professionnalisme des agents.
- 2 Promouvoir et financer des collaborations avec des acteurs locaux pour améliorer la gestion de la circulation.
- 3 Mettre en place progressivement et de manière ciblée de nouvelles technologies, qui sont moins intrusives et plus efficaces.

MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

Face à l'annulation de l'édition 2021 en raison de la pandémie de COVID-19, le SIAE a réagi en mettant ses équipes à la disposition de projets de mécénat de compétences. Pendant plusieurs mois, les équipes du SIAE se sont engagées activement dans ces initiatives, mettant à profit leur expertise et leur expérience pour contribuer à des actions bénéfiques et constructives. Cela a également permis de maintenir leur engagement et leur productivité pendant cette période difficile, tout en mettant leurs compétences au service de projets valorisants.

PROJETS

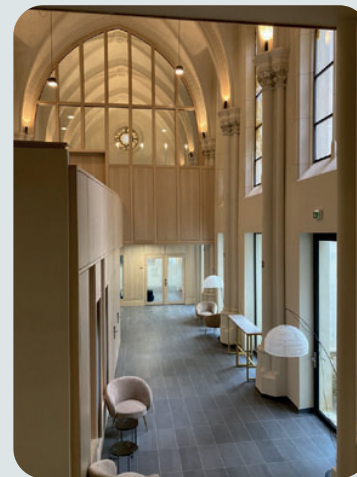


RÉNOVATION DE LA MAISON SAINT-CHARLES, LIEU À VOCATION SOCIALE ET INTERGÉNÉRATIONNELLE

La Maison Saint-Charles est née de la rencontre entre les religieuses de Congrégation des Sœurs de la Charité Dominicaines de la Présentation de la Sainte Vierge, qui y vivent depuis 150 ans, et HABITAT & HUMANISME, une association qui agit en faveur du logement, de l'insertion et de la récréation de liens sociaux.

Ainsi, avec la volonté de faire perdurer l'âme de ce lieu hospitalier et humaniste, la Congrégation des Sœurs a voulu le transformer en une résidence de mixité sociale et intergénérationnelle. Ce projet comprend une résidence intergénérationnelle, une chapelle réhabilitée, des chambres d'hôte, des espaces de travail partagés et des logements.

La mission confiée aux équipes du SIAE impliquait la création, l'aménagement, l'ameublement, et la décoration des divers espaces. Les compétences variées des équipes ont été mises à contribution pour assurer la réalisation réussie de cette mission.



RÉNOVATION DE LOCAUX DE "LE PARIS HISTORIQUE" ENGAGÉ DANS LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE NATIONAL

REMPART est une association nationale constituée d'associations locales et régionales de sauvegarde du patrimoine qui ont choisi de s'unir pour partager leurs expériences et porter avec force leurs valeurs communes. La mission du SIAE a été de proposer un plan d'aménagement de locaux d'une association membre de son réseau "Le Paris Historique" qui occupe une maison médiévale dans le quartier du Marais, classée Monument historique.



CRÉATION DE FOOD TRUCKS SOLIDAIRES POUR L'ORDRE DE MALTE LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT SOCIAL ET LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

Institution caritative quasi-millénaire, l'Ordre de Malte France est une association catholique hospitalière, qui place la charité au cœur de son engagement. Elle agit ainsi auprès des plus fragiles à travers des initiatives de terrain dans les secteurs de la solidarité, de la santé, du médico-social, et du secourisme. L'objectif d'un Food Truck solidaire est de permettre à des personnes précaires vivant en zone non ou insuffisamment couverte par le tissu associatif, appelée "zone blanche", de bénéficier d'un moment convivial basé sur une restauration de qualité et un accueil dédié. La mission du SIAE a été d'aménager les camions, mettre en place des partenariats locaux, rechercher des locaux et acheter le matériel pour équiper les camions.



**FOCUS
SUR**

LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU HALL 3

Le 31 janvier 2023, après de 7 ans de travail, dont 2 ans de conception et 20 mois de travaux, la SIAE a réceptionné le nouveau Hall 3 du Parc des Expositions de Paris-Le Bourget. Ce nouveau bâtiment comprend désormais une surface d'exposition de 19 260m² contre 12 040m² dans l'ancien Hall.

Ce Hall accueillera le Centre International de diffusion et de production radiotélévision des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.



FOCUS SUR LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU HALL 3

Le projet de démolition, reconstruction et extension du Hall 3 du Parc des expositions de Paris Le Bourget (PEX) a été l'opportunité de réaliser un nouveau bâtiment, capable d'accueillir une partie du Centre des Médias des Jeux Olympiques de Paris 2024 et de préfigurer l'évolution des halls d'expositions, vers des lieux plus accueillants et performants sur le plan environnemental.

BILAN ENVIRONNEMENTAL

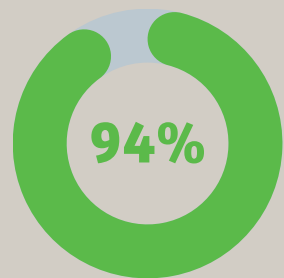
Le projet de reconstruction du Hall 3 affiche une ambition de performance énergétique et environnementale élevée, en phase avec les préoccupations pour l'organisation des JO 2024, mais également vis-à-vis de la politique engagée par l'exploitant du Site, liée au respect de l'environnement, à la maîtrise de l'empreinte carbone liée au projet et à son exploitation et à la prise en compte de la biodiversité dans sa conception.



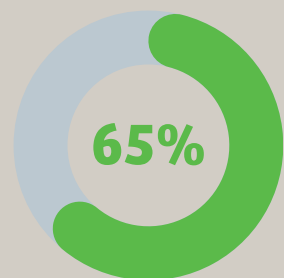
Certifié HQE et BREEAM
(en cours)



Afin d'assurer le respect de ces engagements environnementaux, le projet s'inscrit dans une démarche volontaire de certification NF HQE et BREEAM. Le projet a aussi fait l'objet d'une évaluation de l'impact carbone global (construction - exploitation) à l'aide d'une Analyse de Cycle de Vie.



des déchets de démolition valorisés



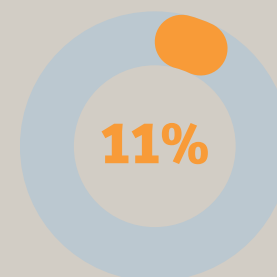
des déchets réutilisés ou réemployés

Réduction de
37%

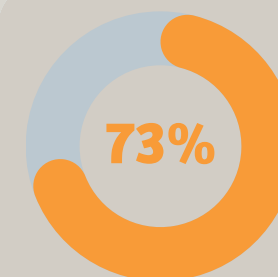
des consommations énergétiques par rapport au précédent Hall 3

BILAN SOCIAL

Le Conseil d'administration de la SOLIDEO a adopté, en 2018, une Charte en faveur de l'emploi et du développement territorial pour les opérations de construction liées à l'organisation des Jeux dont fait partie le Hall 3. Ainsi, selon les cahiers des charges des marchés les entreprises réalisant les travaux et la maîtrise d'œuvre doivent dédier au moins 10% des heures travaillées à des personnes éloignées de l'emploi et éligibles à la procédure des clauses sociales. À la réception des travaux du Hall 3, ce sont près de 22 968 heures qui ont été effectuées soit 11,37% du total des heures travaillées (201 955 heures) pour un total de 49 bénéficiaires du dispositif des clauses sociales d'insertion.



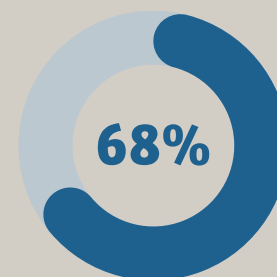
des heures travaillées ont été effectuées par des personnes éloignées de l'emploi



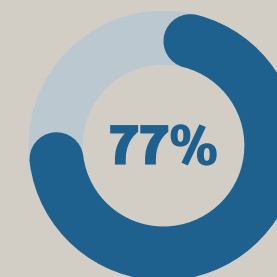
des bénéficiaires étaient issus du département du 93

BILAN SOCIÉTAL

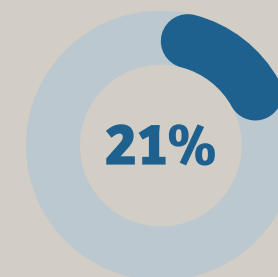
La Charte en faveur de l'emploi et du développement territorial vise également à garantir l'accès des PME, TPE et de structures de l'Économie sociale et solidaire (ESS) à la commande publique en leur consacrant 25% du montant global des marchés. Dans le cadre de la construction du Hall 3, c'est 21% des montants engagés qui ont été réalisés par des entreprises de taille TPE et PME et 11,3% avec des entreprises basées dans le département du 93.



des entreprises engagées étaient basées en Ile-de-France



des entreprises engagées étaient de taille TPE et PME



des montants engagés ont été réalisés avec des entreprises de taille TPE et PME

ANNEXES

PRIORISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) n'ont pas tous la même importance pour une entreprise. Le SIAE a donc entrepris une démarche de hiérarchisation des ODD selon les impacts sociaux et environnementaux de ses activités sur ces objectifs. La matrice de matérialité du SIAE a été utilisée comme point de départ.

MÉTHODOLOGIE

Pour faire le lien entre les enjeux RSE du SIAE et les ODD, le SIAE a utilisé le SDG Compass, un outil qui guide les entreprises sur la manière dont elles peuvent aligner leurs stratégies ainsi que mesurer et gérer leur contribution à la réalisation des ODD. Cet inventaire établit une correspondance entre les indicateurs d'entreprise existants et les ODD. Les indicateurs inclus dans l'inventaire ont été sélectionnés à partir de normes de reporting couramment utilisées par les entreprises, telles que celles de la GRI (Global Reporting Initiative) et du CDP (Carbon Disclosure Project). Les enjeux RSE du SIAE ont ainsi pu être alignés avec les ODD et leurs cibles.

Pour rappel, la matrice de matérialité a été obtenue par hiérarchisation des enjeux RSE. Les classements des enjeux ont été agrégés et transformés en une note sur 10 (une note pour les équipes du SIAE et une autre pour les Parties Prenantes).

Ainsi, pour chaque cible ODD, la note moyenne (SIAE et Parties Prenantes) de l'enjeu RSE auquel elle est attachée est affectée selon l'exemple joint :

Ensuite, pour chaque ODD, une somme des notes affectées est effectuée selon l'exemple joint :



Cette méthode tient compte de la fréquence des objectifs ODD et génère ainsi l'infographie qui suit. En se basant sur cette approche de hiérarchisation, il ressort que les Objectifs de Développement Durable 12 et 8 se démarquent en tant que priorités essentielles pour le SIAE. Ces ODD sont identifiés comme les plus impactés par les activités de notre organisation, nécessitant donc une attention particulière et des efforts ciblés pour leur réalisation.



CIBLES ODD

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE		2 ZERO HUNGER	3 GOOD HEALTH AND WELL-BEING	4 QUALITY EDUCATION	5 GENDER EQUALITY	6 CLEAN WATER AND SANITATION	7 AFFORDABLE AND CLEAN ENERGY	8 DECENT WORK AND ECONOMIC GROWTH	10 REDUCED INEQUALITIES	11 SUSTAINABLE CITIES AND COMMUNITIES	12 RESPONSIBLE CONSUMPTION AND PRODUCTION	13 CLIMATE ACTION	14 LIFE BELOW WATER	15 LIFE ON LAND	16 PEACE, JUSTICE AND STRONG INSTITUTIONS
ENJEUX SOCIAUX	Santé et sécurité des Visiteurs									11.7					
	Santé et sécurité au travail							8.8							
	Qualité de vie au travail			4.3 4.4				8.5							
	Inclusion & Diversité				5.1 5.2				10.2	11.7					
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	Economie circulaire							8.4			12.2 12.4 12.5			15.2	
	Pollutions & Nuisances		3.9							11.3	12.4				
	Alimentation durable	2.3									12.3		14.4		
	Gestion des énergies					6.4	7.2 7.3	8.4			12.2	13.1			
	Protection de la biodiversité							8.4						15.5	
	Transport des visiteurs									10.2	11.2		13.1		
	Changement climatique												13.1		
ENJEUX SOCIÉTAUX	Qualité d'accueil & Expérience visiteur (B)														
	Achats responsables				5.1			8.3 8.5 8.8			12.2 12.7				
	Leadership & Développement de l'innovation (B)														
	Engagement avec les parties prenantes										12.6				
	Ancrage territorial & Retombées socio-économiques							8.3 8.9		11.a	12.b				
	Communication responsable							8.4			12.2 12.6				
	Sûreté du Site														16.1



54^e SALON INTERNATIONAL
DE L'AÉRONAUTIQUE & DE L'ESPACE
PARIS • LE BOURGET
19-25, JUIN 2023

